

Colloque de la Société suisse de politique de santé

# Les soins: un défi à la politique

**Un colloque organisé en novembre par la Société suisse de politique de la santé (SSPS) a montré que les soins infirmiers ont investi le Parlement. Avec leur initiative populaire, les infirmières et infirmiers sont devenus des acteurs incontournables des débats.**

Texte: Françoise Taillens, Alexandra Breud / Photo: Françoise Taillens

«L'espoir a deux enfants jumeaux: la colère et le courage», proclame Sœur Liliane Juchli, icône alémanique de la lutte pour des soins infirmiers forts, membre du comité d'initiative. Lors du

colloque organisé le 22 novembre 2018 par la Société suisse de politique de la santé (SSPS), intitulé «Les soins de santé dans la Berne fédérale», cette éminente personnalité, docteur honoris

causa, se réfère par cette image allégorique à la situation dans laquelle se trouvent les infirmières et infirmiers en Suisse: leur l'espoir de voir leurs revendications prises au sérieux, leur courage de défier les politiciens et leur colère face au désintérêt de ces derniers.



## Une énergie forte et constructive

Dans son discours engagé, Sœur Liliane Juchli entraîne la centaine de participants dans les années 80, pionnières pour les soins infirmiers. A cette époque, ceux-ci connurent un «changement de paradigme», se développant vers l'académisation, caractérisés par la métamorphose d'un métier auxiliaire en une profession attrayante et exigeante. «J'ai ressenti cette même énergie constructive lors du dépôt des signatures», explique la religieuse. Elle exhorte les politiciens à prendre «les jeunes» au sérieux dans leur engagement pour la dignité humaine, au cœur des préoccupations infirmières. Et elle leur rappelle quelle est leur tâche essentielle: s'engager pour que la population reçoive cette dignité.

## Au-delà des idées partisans

Le président de la SSPS Jean-François Steiert, conseiller d'Etat de Fribourg, reconnaît lui aussi cette belle énergie que les infirmières ont mobilisée en déposant l'initiative sur les soins infirmiers. Ce genre d'initiatives oblige à penser et fait pression, permet de trouver des solutions qui font le consensus, en termes de formation, de financement et de responsabilité, explique le politicien aguerrri (voir aussi son interview, page 64). «Ces infirmières engagées contribuent au progrès. Elles lancent un défi à la politique», précise-t-il en invitant à arrêter de penser de manière sectorielle. La SSPS est une plateforme in-

Symbole vivant des soins infirmiers en Suisse alémanique, Sœur Liliane Juchli, a pénétré pour la première fois à 85 ans dans le Palais fédéral le 22 novembre 2018 – ici, dans la salle du Conseil des Etats.

dépendante où se discutent tous les thèmes, questions et idées en lien avec la politique de la santé et le système de santé, au-delà des convictions partisans. Elle regroupe un millier de professionnels, d'experts et de personnes intéressées venant des milieux politiques, scientifiques, économiques et autres. La secrétaire générale de l'ASI Yvonne Ribli est sa vice-présidente.

### Brûlante évolution des coûts

Le financement des soins de longue durée est un dossier hautement complexe qui préoccupe beaucoup les politiciens et l'administration fédérale. Depuis 2011, il prévoit par exemple: des contributions de l'assurance obligatoire des soins (AOS) fixes et limitées, une limitation de la participation du patient, le financement résiduel assuré par les cantons. Ce nouveau régime a fait l'objet d'une évaluation qui a été discutée par le Conseil fédéral début juillet 2018.

«Le Conseil fédéral a estimé que les buts du nouveau régime de financement des soins étaient atteints», explique Christian Vogt, co-responsable de l'évaluation du financement des soins à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Il ne sera donc pas nécessaire de changer la loi. Par contre, la question du financement résiduel par les cantons et les communes n'est pas encore réglée. Des discussions auront encore lieu à ce sujet. Dans sa présentation, Christian Vogt a présenté les enjeux de ce dossier ainsi que l'augmentation des dépenses pour la santé en 2030 et 2045 liées au vieillissement de la population.

### Le paradoxe d'une génération

La génération infirmière montante était également bien représentée. Trois jeunes infirmiers ont ainsi confronté leur point de vue de la profession lors d'une discussion en podium: Viola Lorenz, l'ancienne présidente de l'association estudiantine Swiss Nursing Students, et les Thurgoviens Tanja Löpfe et Sabir Semsî. Tous trois sont conscients d'appartenir à une génération que les médias aiment régulièrement dépeindre comme paresseuse ou égoïste, bien que l'époque ne les gâte pas vraiment. Pratiquement née avec la crise économique, cette génération sait qu'elle devra non seulement assumer le vieillissement de la population suisse mais aussi prendre en charge des patients de plus en plus souvent victimes de maladies chroniques.



## 2019: année politique

Dans cette nouvelle rubrique «**Sous la coupole**», vous pourrez lire chaque mois des articles en lien avec la politique nationale et l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts» lancée par l'ASI. En 2019, celle-ci va traverser une phase parlementaire déterminante. Les prochaines élections fédérales auront lieu en automne 2019 et la nouvelle composition du Parlement aura une influence certaine sur son devenir.

### L'actualité au sujet de l'initiative populaire

La commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-CN) traitera en premier l'initiative sur les soins infirmiers. Lors de sa séance du 24 janvier 2019, elle auditionnera le comité d'initiative, représenté par Sophie Ley, vice-présidente de l'ASI et Rudolf Joder, ancien conseiller national. Cette audition sera suivie par un débat général sur le projet de loi proposé. D'éventuelles autres auditions sont prévues pour le 14 février 2019 ainsi qu'une discussion par article.

### Médiatique et préoccupant

Les jeunes infirmiers déplorent l'inertie apparente des autorités fédérales face aux défis de la profession: «On a souvent l'impression que les soins sont partout, sauf au Palais fédéral», estime ainsi Sabir Semsî. La donne est cependant en train de changer, comme le montre cette journée: l'initiative populaire de l'ASI a permis de faire entrer les soins infirmiers sous la coupole fédérale, déclare Rudolf Joder, qui n'y est pas pour rien. C'est l'une des réussites de l'initiative que d'avoir fait des soins un thème politique et médiatique. La population est en train de réaliser que la pénurie infirmière constitue l'un des problèmes majeurs de la société actuelle.

### Une loi pour toute la Suisse

Si le monde politique peut être lent à réagir, la politique fédérale a notamment permis d'importantes améliorations dans la santé, y compris dans les soins infirmiers. Claudia Galli, présidente de la Fédération suisse des associations professionnelles dans le do-

main de la santé (FSAS), était là pour le rappeler. Elle a traité des avancées réalisées grâce à la loi fédérale sur les professions de la santé (LPSan). Celle-ci définit des exigences uniformes pour la formation de différents professionnels de la santé: les infirmières, physiothérapeutes, ergothérapeutes, sage-femmes, diététiciens, optométristes et ostéopathes. En plus d'accréditer la durée des études, la LPSan réglemente l'exercice des professions concernées et la reconnaissance des diplômes étrangers. Cette loi est le fruit du travail et de la mobilisation de nombreux acteurs, tant politiques qu'académiques ou associatifs, comme la FSAS, les Hautes écoles spécialisées (les professions concernées sont en effet en majorité enseignées dans des HES), mais aussi les cantons et l'Office fédéral de la santé publique. La LPSan est une preuve supplémentaire que les soins infirmiers sont indéniablement à prendre en compte. C'est un fait désormais acquis: les politiques fédérales doivent travailler main dans la main avec les représentants des soignants.

JEAN-FRANÇOIS STEIERT EN INTERVIEW

## «Il existe un sous-financement des soins en Suisse»

Face à la polarisation des débats sur la santé, Jean-François Steiert, conseiller d'Etat fribourgeois et président de la Société suisse de politique de la santé (SSPS), souligne l'importance du travail de sensibilisation réalisé par les infirmières pour défendre leurs intérêts. Il explique aussi pourquoi leurs compétences et leur esprit innovant méritent d'être davantage reconnus.

Texte et photo: Françoise Tailens



«Avec la SSPS, nous voulons donner des impulsions factuelles et ouvrir les débats», explique Jean-François Steiert.

### Soins infirmiers: Quelle est votre expérience personnelle liée aux soins?

**Jean-François Steiert:** Elle est très ancienne. J'ai grandi dans une famille de médecin de famille en campagne. Les consultations se faisaient à notre domicile, avec des patients qui quittaient la salle d'attente pour venir boire un café chez nous. J'ai passé mon enfance avec des petits tubes en verre et du sang qui coagulait dans la cuisine – et surtout avec un père qui nous parlait de son travail, y compris dans ses dimensions sociales.

### Vous vous êtes engagé très jeune en politique de santé.

Oui et j'ai été très vite confronté à des questions liées aux soins. J'ai présidé autrefois une association de défense des patients. Ce sont souvent des infirmières qui nous contactaient lors de dysfonctionnements ou de fausses thérapies.

### En tant qu'homme de pouvoir, qu'avez-vous fait pour que les gens puissent encore recevoir des soins en 2030?

C'est un engagement de longues années sous mes différentes casquettes de politique de santé. J'ai mené des négociations pour le canton de Vaud et la Suisse romande afin de clarifier entre les cursus ES et HES, défendre le positionnement des HES, en faveur de l'infirmière qui est un personnage clé, aux compétences souvent méconnues, pas toujours utilisées à bon escient pour des raisons tarifaires et de prestige.

### A quelles compétences pensez-vous?

Une étude de la HES de Lausanne a analysé les tâches exercées tant par des médecins généralistes que des infirmières. Le taux de superposition est frappant. Le médecin exécute souvent des tâches pour des raisons tarifaires alors que l'infirmière a toutes les com-

pétences pour le faire. Sans parler de ses compétences sociales.

### Avez-vous signé l'initiative sur les soins infirmiers?

Oui, bien sûr.

### Quel rôle joue la SSPS dans les débats actuels autour des soins?

La SSPS a toujours mis l'accent sur les soins. Elle réunit des membres représentatifs issus du domaine des soins, sur toute la Suisse. Chacun peut y exprimer ses positions. Notre rôle est de donner des impulsions factuelles, par des congrès, des publications, de favoriser des analyses.

### Mais sur des thèmes qui polarisent, il est difficile d'avoir un vrai débat.

Dans la santé, les positions se sont durcies au cours des dernières années. Sur les débats qui datent avec des fronts bien établis et des convictions profondes, basées sur des faits ou non, c'est

plus difficile d'intervenir. Dans ce genre de situation, par exemple dans le débat sur les soins et les interactions entre les différentes professions de la santé, la SSPS essaye d'ouvrir les discussions.

#### Comment cela se passe-t-il?

Notre comité réunit des Numéros un, deux ou trois des milieux intéressés du système de santé. Entre un membre de la direction d'un grand assureur-maladie, un haut responsable des milieux pharmaceutiques, la porte-parole des infirmières, une personne avec un rôle



*Je ne suis pas sûr que la population ait reconnu l'impact du manque de reconnaissance des soins.*



clé à la FMH, la vice-directrice de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), il s'agit d'un cercle où nous pouvons parler et échanger ouvertement nos idées.

#### Plus précisément...

Contrairement à ce qui se passe au Parlement, nous ne faisons pas de la politique partisane. Nous organisons des réunions pour exposer les différentes opinions, de manière formelle ou informelle, esquissons des solutions en petits cercles, discutons de la qualité. Nous avons une relation de confiance, nous ne sommes peut-être pas d'accord entre nous, mais nous sommes intéressés à entendre différents arguments.

#### Concernant les soins, il faudra trouver des solutions au niveau national.

Vu les intérêts divergents, cela passera sans doute par la construction d'un rapport de force favorable aux soins.

#### Dans ce rapport de force, où se situent les infirmières?

Elles ont l'initiative populaire. Mais les signatures récoltées ne font pas peur à tout le monde. Le Conseil fédéral est d'avis que la situation n'est pas si grave. Il y a d'autres intérêts ailleurs. L'ASI doit convaincre une majorité parlementaire de faire un contre-projet.

#### Les patients, la population vont-ils soutenir l'initiative lors d'une votation?

Je ne suis pas devin. Les patients sont presque tous des impatients qui aimeraient les meilleurs soins possibles le plus rapidement possible. Dans la vie, ils sont – heureusement – souvent en bonne santé et deviennent alors des assurés assez sensibles aux arguments des assureurs-maladie. Au moment du vote populaire, vous aurez une campagne forte du non pour dire que ça va coûter terriblement cher au système. A titre personnel, je suis persuadé du contraire si on organise bien la répartition des responsabilités. Le résultat dépendra du fait que la personne se sente plutôt assurée-payeuse ou plutôt comme patiente qui souhaite un renforcement des soins infirmiers.

#### Le travail de sensibilisation sur le terrain est très important.

Je ne suis pas sûr que la population ait compris l'impact du manque de reconnaissance des soins ni leur force au quotidien. Le travail de sensibilisation et de pression que fait l'ASI est important, car il existe un sous-financement des soins en Suisse qui pose des questions plus générales par rapport au vieillissement de la population.

#### Lors de la journée organisée par la SSPS, vous avez souligné l'esprit innovant des infirmières.

Ce thème m'a touché très tôt. Je me suis occupé de politique de la recherche en commission au Parlement. Traditionnellement, on pense à des inventions matérielles, comme un nouveau moteur, un nouvel ordinateur ou un nouvel appareil.

## UN ENGAGEMENT POUR LA SANTÉ En quelques étapes

Jean-François Steiert a exercé de nombreuses activités politiques et associatives dans le domaine de la santé. En tant que conseiller national, il s'est engagé pour une meilleure reconnaissance des soins infirmiers, notamment dans la loi sur les professions de la santé. Voici un extrait de ces principaux mandats:

**Juillet 2007 à février 2017:** conseiller national.

**Dès 2012:** membre de la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-CN) ainsi que de sa sous-commission permanente LAMal.

**2005 – 2017:** vice-président de la Fédération suisse des patients.

**2009 – 2016:** membre de la table ronde nationale de politique de la santé.

**2010:** élu président de la SSPS.

**2017:** Conseiller d'Etat de Fribourg.

#### Vous parlez des innovations immatérielles.

Oui, je me suis beaucoup investi en commission pour qu'on reconnaisse davantage les innovations de type processus, comme la recherche appliquée dans les HES. Il s'agit d'une autre façon de considérer les gens, d'aborder les soins.

#### Par exemple...

On m'a présenté des travaux de recherche de jeunes étudiantes à la HES de Fribourg qui ont fait des réflexions sur la manière de soigner un patient au quotidien avec un certain type de thérapie, sur la suite et l'ordre des gestes thérapeutiques.

#### Qu'avez-vous constaté?

Ces recherches permettent d'améliorer la qualité et l'efficacité pour le patient, en réfléchissant à la manière de faire, sans nécessiter de nouvelles machines. Ce type d'innovation central dérive de l'observation du quotidien dans un processus de traitement d'un patient. Il est tout aussi novateur que l'invention d'un robot.